

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX**

**Travaux de réhabilitation de Réseaux d’Assainissement par chemisage 25-02**

**CONTRAT N°**

(à compléter par la collectivité lors de l’attribution)

**A REMETTRE AU FORMAT WORD LORS DE LA REMISE DE L’OFFRE**

**Angers Loire Métropole**

Direction Eau et Assainissement

BP 80011

49020 ANGERS CEDEX 02

[1 - Parties au contrat 4](#_Toc178776879)

[1.1 - Identification de l’acheteur 4](#_Toc178776880)

[1.2 - Identification du co-contractant 4](#_Toc178776881)

[2 - Dispositions générales 5](#_Toc178776882)

[2.1 - Objet du contrat 5](#_Toc178776883)

[2.2 - Mode de passation 5](#_Toc178776884)

[3 - Prix du contrat 5](#_Toc178776885)

[4 - Durée et délai d’exécution 5](#_Toc178776886)

[5 - Paiement 5](#_Toc178776887)

[6 - Avance 6](#_Toc178776888)

[7 - Nomenclatures 6](#_Toc178776889)

[8 - Signature 6](#_Toc178776890)

[ANNEXE : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS - 8](#_Toc178776891)

La ville d’Angers et Angers Loire Métropole ont élaboré leur Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER). Celui-ci se décline en 6 axes et 19 actions. Le présent achat s’inscrit parmi celles-ci :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Axes** | **Actions** | |
|  | Encourager une gestion responsable et raisonnée pour nos moyens généraux |  | Adopter une gestion responsable de notre parc informatique |
|  | Optimiser nos processus de commande et d’approvisionnement |
|  | Faire connaître et favoriser le réemploi de nos matériels au sein de la collectivité |
|  | Faire de nos évènements l’expression de la responsabilité sociale et environnementale de nos collectivités |  | Imposer et développer le réemploi, la réutilisation et le recyclage dans le cadre de nos évènements |
|  | Privilégier la saisonnalité, l’approvisionnement local et prévenir le gaspillage alimentaire dans nos achats |
|  | Identifier les écolabels et les inclure dans nos contrats |
|  | Faire de la clause sociale une stratégie d’achats |  | Atteindre 30% de marchés comportant une disposition sociale en 2025 |
|  | Diversifier nos clauses sociales (décrocheurs scolaires, égalité femme/homme, handicap…) |
|  | Promouvoir les entreprises des secteurs adaptés et protégés et les marchés réservés |
|  | Imaginer et concevoir des travaux de manière sobre et responsable | **** | Imposer sur nos chantiers une gestion des déchets ambitieuse |
|  | Imposer le réemploi dans nos opérations |
|  | Exiger le recours à un matériau biosourcé a minima par chantier |
|  | Adopter des pratiques responsables avec les opérateurs économiques |  | Rendre nos missions et notre programmation des achats plus visibles |
|  | Adapter et simplifier nos documents de marché |
|  | Questionner nos fournisseurs sur leur niveau de satisfaction dans l’exécution du contrat |
|  | Professionnaliser et promouvoir l’achat responsable |  | Construire et promouvoir un plan de formation global sur l’achat responsable |
|  | Organiser des temps de présentation et d’échanges sur la charte de déontologie |
|  | Questionner systématiquement nos candidats sur leur politique en matière de transition écologique |
|  | Rendre visibles les actions de la collectivité en faveur de l’achat responsable. |

# Parties au contrat

## Identification de l’acheteur

Nom de l'organisme : Angers Loire Métropole, en qualité d’entité adjudicatrice

Maître d'œuvre : Service Etudes et Travaux de la direction Eau et Assainissement

*Représenté par : M. Franck MESLET*

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du maître de l'ouvrage).

Comptable assignataire des paiements pour Angers Loire Métropole : Le Responsable du Service de Gestion Comptable Angers - Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation 49020 Angers Cedex 02

## Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces contractuelles constitutives du marché faisant référence au CCAG Travauxet conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (candidat individuel),

M/Mme …………………….

Agissant en qualité de …………………….

M’engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte :

Engage la société suivante sur la base de son offre :

**OU**

Le mandataire (groupement momentanée d’entreprises),

M/Mme ……………………. agissant en qualité de représentant de l’entreprise mandataire :

Du groupement solidaire

Solidaire du groupement conjoint

Non solidaire du groupement conjoint

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom commercial** | ……………………. |
| **Dénomination sociale** | ……………………. |
| **Adresse/Commune/Code Postal** | ……………………. |
| **Courriel** | ……………………. |
| **Numéro de téléphone** | ……………………. |
| **Numéro de SIRET** | ……………………. |
| **Numéro SIRET de l'établissement de facturation** | ……………………. |
| **Code APE** | ……………………. |
| **Numéro de TVA intracommunautaire** | ……………………. |

s'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement dont la répartition des prestations est précisée à l’annexe 1[[1]](#footnote-1) au présent document. Le tableau de répartition financière par cotraitant peut être modifié par simple ordre de service en cours d’exécution.

# Dispositions générales

## Objet du contrat

Le présent marché ayant pour objet la réalisation de travaux de réhabilitation de réseaux d’assainissement par chemisage.

Le marché n’est pas alloti en raison du motif suivant : prestations homogènes, risque de rendre financièrement plus couteuse l’execution des prestations en raison des durées d’interventions courtes.

Lieu(x) d'exécution : Territoire d’Angers Loire Métropole

## Mode de passation

La procédure de passation est la procédure adaptée ouverte en application de l’article R2123-1-1° du code de la commande publique.

# Prix du contrat

Forme des prix : unitaires

Les prestations sont rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires du bordereau des prix unitaires dans la limite de 442 999 € HT.

# Durée et délai d’exécution

Les délais d’exécution sont fixés au CCAP.

# Paiement

L’acheteur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

**Joindre RIB (avec BIC et IBAN)**

En cas de groupement d’opérateurs économiques, le paiement est effectué sur :

Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe 1 « Désignation des cotraitants et répartition des prestations » du présent document.

Un compte unique ouvert au nom du mandataire

Un compte unique ouvert au nom du groupement

**Nota :** Si aucune case n'est cochée, ou si plusieurs cases sont cochées, l’acheteur considérera que le groupement a opté pour le 1er cas.

Les autres dispositions relatives à la cotraitance s'appliquent selon l'article 12.1 du CCAG-travaux

*Ordonnateur* :

Monsieur le Président d’Angers Loire Métropole.

# Avance

Le candidat (cocher la case correspondante) :

Souhaite bénéficier de l’avance (sous réserve de remplir les conditions fixées au CCAP)

Renonce au bénéfice de l’avance

**Nota :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, l’acheteur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

Le titulaire est informé que pour bénéficier du versement de l’avance, il lui faut adresser dès réception de la notification, le justificatif de la garantie exigée au CCAP.

# Nomenclatures

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

| **Code principal** | **Description** |
| --- | --- |
| 45232410-9 | Travaux d’assainissement |

# Signature

**ENGAGEMENT DU TITULAIRE**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du Code de la commande publique.

A …………………….

Signature du titulaire

*(le cas échéant, du mandataire ou des membres du groupement)*

**ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L’ACHETEUR**

La présente\*\* offre est acceptée

A Angers,

Signature du représentant de l’acheteur habilité par la délibération

2024-287 du 7 novembre 2024

\*\* Elle est complétée par les annexes suivantes :

Annexe désignation des co-traitants et répartition des prestations ;

Annexe relative à la présentation d’un sous-traitant (ou DC4) ;

Annexe relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres

Annexe relative à la mise au point du marché ;

Autres (à préciser)

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

*Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances* :

Monsieur le Président d’Angers Loire Métropole

Le titulaire du marché souhaite-t-il que lui soit remis un certificat de cessibilité ?

OUI

NON

Si oui, en cas de groupement, et/ou de sous-traitant(s) déclaré(s) dès la remise de l'offre, préciser les bénéficiaires demandeurs : …………………….

Le certificat de cessibilité sera signé sous format papier original et envoyé par voie postale au bénéficiaire.

# 

# ANNEXE : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS -

# *\* Répartition en montant à titre indicatif et non contractuel (prix unitaires)*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Désignation de l'entreprise** | **Prestations concernées** | **Montant HT \*estimatif ou %** | **Taux**  **TVA** | **Montant TTC estimatif** |
| Dénomination sociale : …………………….  SIRET : ……………………. Code APE : …………………….  N° TVA intracommunautaire : …………………….  Adresse : ……………………. | ……………………. | ……………………. | ……………………. | ……………………. |
| Dénomination sociale : …………………….  SIRET : ……………………. Code APE : …………………….  N° TVA intracommunautaire : …………………….  Adresse : ……………………. | ……………………. | ……………………. | ……………………. | ……………………. |
| Dénomination sociale : …………………….  SIRET : ……………………. Code APE : …………………….  N° TVA intracommunautaire : …………………….  Adresse : ……………………. | ……………………. | ……………………. | ……………………. | ……………………. |
| Dénomination sociale : …………………….  SIRET : ……………………. Code APE : …………………….  N° TVA intracommunautaire : …………………….  Adresse : ……………………. | ……………………. | ……………………. | ……………………. | ……………………. |

1. Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint [↑](#footnote-ref-1)